



**Régie portneuvoise  
de protection incendie**

**PROCÈS-VERBAL**

Séance extraordinaire du 21 septembre 2022

Province de Québec  
MRC de Portneuf

Présences à la séance extraordinaire du conseil d'administration de la Régie portneuvoise de protection incendie, étaient présents :

*Membres* M. Michel Blackburn, président  
M. Mario Alain, vice-président, secrétaire-trésorier  
M. François Trottier, administrateur  
M. Marc Rivard, administrateur

*Invités* M. Francis Perron, directeur de la RéPPI  
Mme Valerie Veillette, adjointe de la RéPPI

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée.

M. François Trottier propose l'ouverture de l'assemblée

M. Michel Blackburn préside l'assemblée et propose M. Francis Perron agi a titre de secrétaire d'assemblée.

22-09-054 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Marc Rivard que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point de l'entretien de la motomarine et du financement.

22-09-053 **OFFRE D'ACHAT SUR MOTOMARINES**

**ATTENDU QUE** le service incendie de la Ville de Chambly souhaite se départir de ses deux motomarines ;

**ATTENDU QUE** la Régie portneuvoise de protection incendie est intéressé à bonifié son offre de service dans le domaine du sauvetage nautique ;

**ATTENDU QUE** l'acquisition de deux motomarines sera un avantage pour la Régie portneuvoise de protection incendie ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ PAR** M. Mario Alain **ET RÉSOLU PAR** le conseil d'administration de faire une offre d'achat de vingt-huit mille dollars (28 000\$) pour les deux motomarines, leur remorque et équipements qui a été présenté au conseil d'administration.

**ENTRETIEN MOTOMARINES**

Le conseil demande au directeur de faire des demandes d'offres de service à deux ou trois concessionnaires pour évaluer le coût futur de l'entretien annuel ainsi que d'évaluer la possibilité d'entreposer les motomarines pour la période hivernale.

**FINANCEMENT MOTOMARINE**

Le président, le vice-président ainsi que le directeur explique au conseil d'administration les derniers développements au sujet de la demande de financement à l'externe.

22-09-054 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est **PROPOSÉ** par M. François Trottier que la séance soit levée à 8h47.



194, route 138  
Cap-Santé (Québec)  
G0A 1L0  
Téléphone : 418-285-1207  
Télécoieur : 418-285-0009  
Courriel : adjointe@reppi.ca

Je, Valerie Veillette, adjointe administrative de la Régie portneuvoise de Protection Incendie, reconnais avoir remis par courriel à M. le président et à chacun des membres du conseil ou à une personne autorisée l'avis ci-annexé en date du 19 septembre 2022 concernant la séance extraordinaire du **mercredi 21 septembre 2022 8h00 par visioconférence.**

Fait à Cap-Santé, ce 19 septembre 2022

Valerie Veillette  
Adjointe administrative

Michel Blackburn

---

Mario Alain

---

Marc Rivard

---

François Trottier

---

Francis Perron

---



194, route 138  
Cap-Santé (Québec)  
G0A 1L0  
Téléphone : 418-285-1207  
Télécopieur : 418-285-0009  
Courriel : info@capsante.qc.ca

### **AVIS DE CONVOCATION**

A: Michel Blackburn, président, et Mario Alain, Marc Rivard, François Trottier et Francis Perron, membres du conseil.

Mesdames, Messieurs,

Je, soussignée, Valerie Veillette, adjointe administrative de la Régie portneuvoise de Protection Incendie vous convoque à une séance extraordinaire du conseil, conformément à la Loi sur les cités et villes, qui se tiendra le **mercredi le 21 septembre 2022 8h00 par visioconférence.**

L'ordre du jour sera le suivant :

---

### **ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Résolution achat motomarine
3. Levée de l'assemblée

Fait le 19 septembre 2022

Valerie Veillette  
Adjointe administrative